

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 JUILLET 2026

NOMBRE

Des conseillers en exercice	27
De présents	20
De votants	26

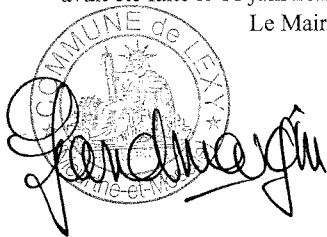
OBJET

N° 2026-7-24

Participation citoyenne

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 6 juillet 2026
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 11 juin 2026.

Le Maire,



L'an deux mille vingt six, le deux juillet, le Conseil Municipal de la
Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Lucien PESCE.

Etaient présents : Mme GRANDMOUGIN-M.COMMITO-
Mme SCHMITT-M.SULLI-Mme COLMET-M.PERREY-Mme
OSOWSKI-MM.HILLARD-LUX-Mmes CUNHA DA SILVA-
LHUILIER-SEROT-COMMITO-MM.POIRIER-LUGNIER-
BARTOLOMUCCI-Mmes THEVENET-AUBERT-LORMANT-
MM.ZANCHIN-PESCE-HAMER

Excusés :

M.SIBELLA ayant donné pouvoir à M.SULLI
Mme LOCATELLI ayant donné pouvoir à Mme COLMET
M.FONDEUR ayant donné pouvoir à M.PERREY
Mme CLEMENT-CHILLOTTI ayant donné pouvoir à Mme
SCHMITT
M.TURCHI ayant donné pouvoir à M.ZANCHIN
Mme MAURY ayant donné pouvoir à M.PESCE

Absente : Mme DI POMPEO

Un scrutin a eu lieu, Madame Lola SCHMITT a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le dispositif de
participation citoyenne tel que défini par la circulaire modifiée
du 30 Avril 2019.

Il est ainsi rappelé que, si la sécurité de la population relève
principalement de la responsabilité de l'Etat, il n'en demeure
pas moins que chaque citoyen contribue à la sécurité de son
environnement à travers le respect des lois et des règlements,
l'accomplissement d'actes de prévention et de signalement
aux forces de sécurité de l'Etat ainsi que l'adoption d'une
posture de vigilance face à des événements ou comportements
inhabituels.

Le travail, effectué quotidiennement par la gendarmerie, a
vocation à s'inscrire dans une démarche partenariale,
mobilisant notamment les élus et la population afin
d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance et
développer ainsi une vigilance citoyenne.

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-2026 07 02-2026_7_24-D

Le dispositif de participation citoyenne vient ainsi renforcer le lien entre les élus, la population et les forces de sécurité de l'Etat et s'inscrit pleinement dans cette logique de partenariat et de proximité.

Particulièrement sensible à cette démarche, Madame le Maire informe l'assemblée que la délibération proposée est une première étape dans la mise en place du dispositif.

Elle propose donc aujourd'hui d'inscrire officiellement la Commune de LEXY dans le dispositif participation citoyenne et de signer le protocole correspondant le 7 Juillet prochain avec la Gendarmerie et Madame la Sous-Préfète, représentant alors le Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Cette démarche permettra de formaliser ce partenariat et définir les modalités d'échanges d'informations.

Considérant les explications fournies,

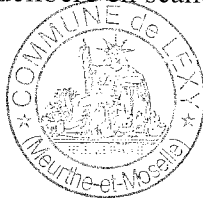
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le dispositif participation citoyenne et les termes du protocole.

AUTORISE Madame le Maire à signer le protocole avec la Préfecture (représentée par Madame la Sous-Préfète) et la Gendarmerie, ainsi que tout acte référent.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Marie-Pierre GRANDMOUGIN